



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 11 avril 2023 par la Ministre de la Culture et du Sport, de l'Emploi et des Médias de la Communauté germanophone, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté germanophone 'portant exécution du décret du 23 janvier 2017 visant à promouvoir le tourisme en ce qui concerne les normes de sécurité spécifiques pour les hébergements touristiques', portant le numéro 73.436/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 11 mai 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.